Service Qualité/Santé -Sécurité/Environnement

Note d'information N°2020-13

CoronaVirus : Le point au 23 Mars sur la suspension d'activité de l'entreprise

NB. Cette note fait suite à celles diffusées le 26 Février, 5, 13, 16, 17 et 20 Mars

Avranches , le 23 Mars 2020

Bonjour à toutes et tous

Ce week-end, la profession des Travaux Publics est parvenue à un accord avec le ministère du travail.

En résumé, il ressort de cet accord que :

- Chaque entreprise est libre de décider de la reprise du travail, ou pas, à condition dans ce premier cas de s'assurer que les mesures de prévention (gestes barrières, distanciation etc…) soient en mesure d'être respectées,
- Les accords convenus rendent dorénavant éligible notre secteur professionnel à la mise en place d'une activité partielle,
- Un protocole opérationnel sera proposé sous deux jours par l'OPPBTP sur les mesures de préventions concernant, outre les travaux en tant que tels, les modalités de déplacements, de restauration, de vestiaires, toilettes etc…

Aujourd'hui, la position de l'entreprise est de ne pas reprendre le travail et d'attendre les propositions de l'OPPBTP, privilégiant avant tout votre santé et votre sécurité.

Nous continuerons de vous informer et vous remercions par avance de bien vouloir relayer ce message le plus largement possible auprès de vos collègues ne disposant pas d'adresse mail professionnelle.

Cette note est disponible sur le site www.sturno.com.

Bien à vous.

La Direction Générale

JF. GADBOIS